

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

**CIRCULAIRE**

Le 9 avril 2009

**CONTRATS A TERME SUR OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS (CGF)  
LISTE DES EMISSIONS D'OBLIGATIONS LIVRABLES, EXIGENCES DE  
MARGE ET LIMITES DE POSITIONS**

Relativement à la réinscription à la négociation du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF) prévue débuter le vendredi 17 avril 2009, sous réserve du respect du processus d'autocertification prévu à la Loi sur les instruments dérivés (2008, c.24), veuillez trouver ci-joint, à titre d'information, la liste des émissions d'obligations livrables du gouvernement du Canada pour les différents mois de livraison du contrat à terme CGF. Cette liste est produite conformément aux Règles de Bourse de Montréal Inc. et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) qui traitent des normes de livraison.

Veuillez également trouver ci-joint les exigences de marges minimales ainsi que les limites de positions dans le cas des spéculateurs et des contrepartistes pour le contrat à terme CGF, tel qu'établies par la Bourse, en collaboration avec la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Santo Ferraiuolo, analyste de marché, Division de la réglementation, au 514 871-4949, poste 413, ou par courriel à [sferraiuolo@m-x.ca](mailto:sferraiuolo@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-président, Division de la réglementation

p.j.

Circulaire no : 057-2009

**Annexe I**

**ÉMISSIONS DES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA LIVRABLES  
ET LEURS FACTEURS DE CONCORDANCE  
(au 9 avril 2009)**

**CONTRATS À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE CINQ ANS - CGF**

Obligations du gouvernement du Canada		Montant en cours	Jun 2009	Septembre 2009	Décembre 2009	Mars 2010
Coupon	Échéance	(CAN \$ million)				
<b>3½ %</b>	<b>1 Juin 2013</b>	<b>15 063</b>	0,9123	0,9171	0,9221	S/O
<b>5¼ %</b>	<b>1 Juin 2013</b>	<b>8 996</b>	0,9737	0,9750	0,9766	S/O
<b>3 %</b>	<b>1 Juin 2014</b>	<b>16 000</b>	0,8720	0,8775	0,8832	0,8889
<b>5 %</b>	<b>1 Juin 2014</b>	<b>9 753</b>	0,9573	0,9591	0,9611	0,9629
<b>4½ %</b>	<b>1 Juin 2015</b>	<b>10 143</b>	S/O	S/O	S/O	0,9332
<b>TOTAL DU MONTANT EN COURS DES OBLIGATIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE LIVRAISON (millions \$ CAN)</b>			49 812	49 812	49 812	35 896

Facteurs de conversion calculés sur la base d'un rendement de 6 %

**Note:** Cette liste est produite conformément aux Règles de Bourse de Montréal Inc., et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

**EXIGENCES DE MARGE MINIMALE - CGF**

<b>CONTRATS À TERME</b>	<b>TYPE DE MARGE</b>	<b>TAUX DE MARGE</b>
CGF - Obligations du gouvernement du Canada de cinq ans	Spéculateur	<b>2 700 \$</b>
	Contrepartiste	<b>2 600 \$</b>

- 1 .L'appellation « spéculateur » s'applique à tous les clients sauf les institutions agréées, les contreparties agréées, les entités réglementées et les contreparties véritables, telles que définies dans les Règles et Politiques de la Bourse.

<b>TYPE DE MARGE</b>	<b>CONTRATS À TERME SUR TAUX D'INTÉRÊT</b>
	<b>CGF</b>
<b>POSITIONS APPARIÉES</b>	200 \$

**LIMITES DE POSITIONS**

<b>CGF</b>	<b>LIMITE DE POSITION</b>
Spéculateur	<b>4 000 ctr.</b>
Contrepartiste	<b>4 000 ctr.</b>